

Montpellier, le - 2 DEC. 2013

Monsieur Jean-Pierre MOURE
Président
Communauté d'Agglomération de
Montpellier
50 Place de Zeus
34000 Montpellier

Objet : projet Oz Montpellier Nature Urbaine

Dossier suivi par Benoît Célié

Tél. : 04.67.22.97.05

Nos réf. :BC/BB/SD

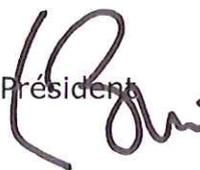
N° chrono : 195-2013

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une première phase du projet urbain Oz et afin de procéder à l'adaptation préalable du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montpellier pour les besoins de la ZAC OZ 1, la Communauté d'Agglomération de Montpellier va engager, sur la base d'une délibération du Conseil Communautaire le 27 novembre prochain, une procédure de mise en comptabilité par déclaration de projet après enquête publique.

Au vu des précisions que vous formulez dans votre courrier du 21 novembre concernant, le cas échéant, la cession à la Région, de terrains nécessaires à la reconstitution d'équipements liés au lycée Pierre Mendès France et de l'engagement de la Commune de Montpellier précisé dans le courrier du 21 octobre concernant la suppression de l'emplacement réservé situé au sud de l'A9 actuelle, je vous confirme mon accord pour la suppression des emplacements R47 et R48 réservés au profit de la Région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président


Christian BOURQUIN